

mée du Potomac ayant entendu dire que les sécessionnistes se préparaient à prendre leurs quartiers d'hiver, a profité de cette circonstance pour tenter une *épreuve décisive*, suivant sa propre expression. Or, qu'est-il résulté ? Elle a traversé le Rapidan, a attaqué les confédérés à Knoxville, les a battus et a voulu poursuivre plus loin. Mais ceux-ci se sont retournés tout-à-coup, et le dernier télégraphe nous apprend que les fédéraux sont dans une *mauvaise* position. — On sait depuis longtemps ce que cela signifie.

La présente livraison de *l'Echo* contient le discours du président et les deux lectures qui ont été prononcées à la séance publique de l'Institut Canadien-Français du 13 ult. Nous publions en même temps un excellent travail de M. Auguste Genand sur l'Irlande, lu à une des dernières séances de l'Union Catholique.

Un fait digne de remarque, c'est le renouvellement de vie avec lequel les diverses sociétés littéraires de Montréal inaugurent en ce moment leurs travaux de l'hiver. Les dernières réunions de l'Institut Canadien-Français n'ont jamais été si fréquentées ; à l'Union Catholique, tous les dimanches, un auditoire nombreux et d'élite écoute et applaudit quelque bonne étude faite par l'un des membres ; — le Cercle Littéraire, qui fournit des hommes studieux à toutes les autres sociétés, continue cette année l'excellent système de discussion adopté l'an dernier. Les débats des deux dernières séances ont roulé sur les deux questions suivantes : — Les Rois de France avaient-ils raison de défendre à leurs colons du Canada de commercer avec les colonies anglaises ?

Avait-ils raison de défendre aux Huguenots d'émigrer à la Nouvelle-France ? Nous savons que la même activité règne à l'Institut des Lois et à l'Institut Médical.

C'est le 8 courant au matin que l'Union Catholique célèbre sa fête patronale par une messe basse et une communion générale.

### Institut Canadien-Français.

Discours d'ouverture prononcé par le Président, M. Achille Belle, à la séance publique du 13 Novembre 1863.

Mesdames et Messieurs,

Il est inutile pour moi, en ouvrant cette séance, de vous entretenir bien longuement. Vous savez tous quel est le but de l'Institut Canadien-Français. Fondée pour opposer un solide obstacle au développement des mauvaises tendances du siècle et pour conserver intacte

notre nationalité, cette Société doit rencontrer l'appui, au moins moral, de tous les Canadiens-Français qui ont du cœur. De son sein toutes les inimitiés personnelles, toutes les ambitions particulières, toutes les susceptibilités de parti doivent être exclues. Les haines, la jalousie, l'envie, la discorde ne doivent pas franchir le seuil de ce sanctuaire des sciences, des lettres et du patriotisme. Soyons d'accord, au moins, sur toutes les matières qui forment la base de notre existence !

Mesdames et Messieurs, Les Canadiens-Français ne doivent pas considérer cette Institution comme une simple société de gens de lettres. Non ! Le but principal de l'œuvre entreprise comprend des intérêts plus étendus, plus généraux, plus grands. Il s'agit de sauver tout un peuple, de le conserver et de le protéger. Vous dites souvent que "l'Union fait la Force." Dans ces mots, il y a une grande vérité, une bonne morale et un conseil salutaire.

La vérité de cet axiôme nous est suffisamment démontrée par l'expérience. Une société quelconque est d'autant plus forte que ses moyens d'action sont plus considérables et mieux dirigés. Or, ces moyens d'action sont en raison directe de la quantité et de la qualité des forces et ces forces, à leur tour exercent plus d'empire s'il y a entre elles beaucoup de cohésion et si dans leur ensemble elle sont dirigées vers le même objet.

Maintenant, si le but que l'on se propose est louable s'il est légitime, s'il est nécessaire, il est juste que le but soit atteint. Or, Mesdames et Messieurs, y a-t-il pour un peuple un but louable, plus légitime, plus nécessaire, que le fait de son maintien et de sa conservation ? Est-ce que tous les individus qui composent ce peuple ne doivent pas travailler avec ardeur, avec courage, avec énergie pour sauvegarder son existence et ses droits ? Mais tout le monde, dans ce cas, est intéressé et il est juste que l'action soit commune. "L'union fait la force." Soyons donc unis !

L'Institut Canadien-Français, Mesdames et Messieurs forme déjà une association assez nombreuse unie, dans un but de maintien et de conservation. Cette Société est régulièrement organisée et offre toutes les garanties désirables. Que tous les Canadiens-Français s'empressent donc de se rallier à cette institution ! Unis tous ensemble, nous serons forts, nous pourrions commander, nous commanderons "l'Union fait la force !"

Maintenant Mesdames et Messieurs, il y a des moyens secondaires qui aident aux moyens principaux et leur prêtent une force plus intense, plus considérable, plus étendue. Parmi ces moyens que l'on doit employer, dans une circonstance semblable, l'instruction occupe le premier rang, l'instruction bien développée, bien employée, et bien dirigée, ajoute à la force numérique et à la force physique une force morale et intellectuelle qui les centuple, les consolide et leur imprime un mouvement beaucoup plus égal, plus soutenu et plus puissant.

Mais Mesdames et Messieurs, l'instruction ne s'acquiert pas uniquement par la discussion et par la délibération. Il faut de l'étude, il faut de la lecture. L'Institut Canadien-Français a donc raison d'avoir une bibliothèque et de chercher à l'augmenter et à la compléter, Cette association étant une société vraiment nationale, nous avons cru d'avoir appelé tout le monde à contribuer pour une somme modique au fonds de la bibliothèque et c'est avec reconnaissance que je vois que notre appel a été aussi bien compris.